

Communiqué de presse

La Banque Cantonale Vaudoise abaisse ses taux hypothécaires

Compte tenu de l'évolution du marché et de la situation concurrentielle, la Direction générale de la BCV a décidé aujourd'hui de procéder à une baisse des conditions des prêts hypothécaires à taux variable sur les logements. Une baisse de 0.25% sera ainsi appliquée immédiatement pour les nouveaux prêts. Elle interviendra le 1er septembre 2005 pour les prêts en cours.

Suite à cette adaptation, le taux hypothécaire de référence pour la fixation des loyers selon le droit fédéral passera de 3.25% à 3% dès le 1^{er} septembre 2005. Conformément aux dispositions de la Loi organisant la BCV, le Conseil d'administration de la Banque le déterminera formellement dans une prochaine séance.

A noter que la BCV propose aussi d'autres types de financements hypothécaires, qui sont actuellement encore plus avantageux, tels que les prêts à taux fixe ou encore le BCV Multifix.

Pour toutes les affaires hypothécaires, la BCV pratique une politique de prix individualisée qui tient compte des risques et de l'intensité de la relation entretenue avec ses clients.

Lausanne, le 7 juin 2005.

Contacts :

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél. : +41 79 816 99 30

E-mail: christian.jacot-descombes@bcv.ch

Wilhelm Blaeuer, relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

E-mail: wilhelm.blaeuer@bcv.ch